



Membre de l'instance d'audition Descripteur de rôle

GLDF | Global Learning and Development Framework

Le descripteur de rôle soutiendra l'industrie antidopage en clarifiant les principales caractéristiques des rôles clés de l'antidopage. Il peut être utilisé pour soutenir l'élaboration d'une description de poste lorsqu'une organisation antidopage (OAD) souhaite recruter un membre d'une instance d'audition. Les OAD doivent adapter ce descripteur de rôle à leurs besoins et réalités spécifiques.

Objectif principal de l'instance d'audition

Résumé du rôle

Principales responsabilités

Qualités, compétences et attributs

Qualifications et expérience

Employeurs habituels

Exemples de titre de poste

Possibilités d'avancement de carrière et de développement professionnel pour le praticien qui assume ce rôle.



Objectif principal du rôle

Le membre de l'instance d'audition contribue au processus de gestion des résultats en entendant et en déterminant si une personne soumise aux règles antidopage a enfreint les règles antidopage et, le cas échéant, en imposant les conséquences pertinentes.

Le Code exige que de l'instance responsable des auditions soit indépendante, sur le plan opérationnel, de l'autorité de gestion des résultats.



Résumé du rôle

Le membre de l'instance d'audition est impliqué dans le processus d'audition qui englobe la période comprise entre la soumission d'une affaire de violation des règles antidopage à l'instance d'audition et l'émission et la notification d'une décision par l'instance (en première instance ou en appel).

Des groupes de membres de comités d'audition doivent être établis, à partir desquels les comités d'audition pour des cas spécifiques seront nommés. Tous les membres du groupe sont nommés pour une période d'au moins deux ans (qui peut être renouvelable).



Principales responsabilités

La taille et la composition de l'instance d'audition peuvent varier en fonction de la nature de l'affaire. Une instance d'audition est généralement composée de trois membres qui partagent les responsabilités énumérées ci-dessous, bien que dans certains cas (par exemple, sur la base de l'accord des parties), une instance d'audition puisse être composée d'un seul membre :

Préparer les auditions en lisant et en assimilant les documents pertinents pour se familiariser avec le dossier avant l'audition

Vérifier que les parties peuvent présenter leur cause et prendre les mesures appropriées afin d'assurer que toutes les questions juridiques et factuelles pertinentes sont entendues

Explorer les preuves et examiner les positions juridiques présentées par les parties

Décider des questions de droit et de procédure qui peuvent être soulevées au cours d'une audition et rendre des ordonnances ou des instructions provisoires en fonction des circonstances

Trancher en déterminant et en évaluant les principales questions juridiques et factuelles et leur appliquer les règles pertinentes

Rédiger et rendre une décision motivée dans les délais impartis

Un membre de l'instance d'audition devrait être nommé président et aura la responsabilité supplémentaire de diriger l'audition en émettant des ordres ou des directives conformément aux règles de procédure applicables avant l'audition (comme décider du format et du calendrier de l'audition les plus adaptés à l'affaire).



Qualités, attributs et compétences

Les valeurs communes dans le secteur de l'antidopage, quel que soit le rôle que joue un praticien, et qui doivent être vérifiées chez les candidats au poste, sont les suivantes :

Intégrité (équité, justice, impartialité, courage, responsabilité)

Excellence (professionnalisme, innovation, qualité, compétence)

Respect (honnêteté, ouverture, inclusion, diversité)

Collaboration (participation, collaboration)

Dévouement (passion)

Le cadre des compétences de base pour les praticiens de l'antidopage décrit plus en détail ces valeurs de base à l'aide d'énoncés descriptifs et saisit les compétences communes aux différents rôles de l'industrie antidopage. C'est un outil utile auquel se référer si l'OAD cherche à développer davantage la liste des qualités et des attributs qu'un candidat à un poste dans le domaine de l'antidopage devrait être en mesure de démontrer.

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée auprès des praticiens de la gestion des résultats et des membres d'instance d'audition dans l'ensemble de l'industrie antidopage en 2021, une liste de compétences a été identifiée comme nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par 70 % des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un poste de membre de l'instance d'audition :

- Pensée critique
- Prise de décision
- Capacité à travailler dans le respect du code, des normes et de l'éthique
- Capacité à travailler avec des informations sensibles et à maintenir la confidentialité
- Capacité à s'exprimer à l'oral
- Écoute active

- Capacité à présenter un contenu et des sujets techniques complexes dans un langage et un format simples et attrayants.
- Collaboration
- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- Pensée analytique et logique
- Le souci du détail
- Capacité à enregistrer les processus en détail et avec précision
- Intelligence émotionnelle
- Volonté et capacité d'apprendre
- Raisonnement inductif et déductif
- Habiletés de recherche
- Capacité à élaborer, rédiger et éditer des documents juridiques
- Capacité à donner et à recevoir une rétroaction
- Rédaction
- Entrevue



Qualifications et expérience

Les auditions sont une procédure juridique et, par conséquent, au moins un membre de l'instance d'audition doit avoir une formation juridique (en général, il s'agit du membre qui sera désigné comme président). Les autres membres doivent apporter une expertise collective dans des domaines pertinents, tels que la science, la médecine ou le sport, et doivent avoir une expérience de l'antidopage. L'objectif est de faire en sorte que l'instance d'audition soit aussi représentative que possible en termes d'expérience, de compétences et d'arrière-plans.

Des connaissances ou une expérience préalable dans les domaines suivants sont des atouts importants pour un rôle de membre d'instance d'audition :

- Connaissance pratique des structures du sport et des systèmes antidopage à l'échelle nationale, régionale et internationale
- Compréhension des aspects techniques et de gouvernance de l'antidopage à l'échelle nationale et internationale

Selon le profil du membre, une série d'exigences supplémentaires doivent être prises en compte.

Pour les membres ayant une formation juridique :

Expérience de la présidence de tribunaux ou d'auditions antidopage et de la comparution régulière devant ceux-ci

Expérience de la rédaction de décisions motivées

Expertise dans l'application du Code mondial antidopage et des règles et règlements antidopage

Capacité et volonté de se tenir au courant de l'évolution juridique de l'antidopage dans le monde

Pour les membres ayant une formation spécialisée (comme la science, la médecine ou le sport) :

Une qualification professionnelle reconnue au niveau national et nécessitant une expertise et des compétences en matière d'antidopage (y compris, mais sans s'y limiter, des qualifications en chimie, en médecine et en physiologie); ou

Un nombre significatif d'années d'implication dans le sport de haut niveau en tant qu'administrateur, compétiteur, entraîneur, officiel ou autre fonction similaire, passée ou présente

Expérience en tant que membre ou conseiller indépendant d'instances d'audition

Expertise en matière d'antidopage et connaissance de l'application du code mondial antidopage et des règles et règlements antidopage



Employeurs habituels

Le Code exige que l'instance responsable des auditions de première instance soit indépendante, sur le plan opérationnel, de l'autorité de gestion des résultats. Cela implique que les membres du conseil d'administration, les membres du personnel, les membres de la commission, les consultants et les fonctionnaires de l'autorité de gestion des résultats, ainsi que toute personne impliquée dans l'enquête sur l'affaire ou la décision de poursuivre l'affaire ne peuvent pas être nommés comme membres. Il est recommandé de mettre en place un comité de nomination indépendant lors de la désignation de l'instance d'audition par l'OAD, auquel elle délègue la responsabilité d'examiner les candidatures et de nommer les membres du groupe. Une fois constitué, le groupe doit fonctionner de manière indépendante, et des garanties juridiques doivent être mises en place et incluses dans le règlement antidopage de l'autorité de gestion des résultats. Les OAD doivent prévoir des ressources suffisantes pour garantir que les comités d'audition sont en mesure d'exécuter leur mandat avec efficacité et indépendance.

Le Code prévoit également que les instances d'audition responsables des appels sont indépendantes de la structure, en plus d'être indépendantes de l'autorité de gestion des résultats dans leur fonctionnement. Elles ne doivent donc en aucun cas être administrées par l'autorité de gestion des résultats, ni être liées ou soumises à elle. L'autorité de gestion des résultats ne peut donc pas désigner des groupes pour les instances d'appel, mais doit définir dans ses règles de procédure les organes qui le peuvent. Il peut s'agir de prestataires de services spécialisés dans la résolution des litiges, de tribunaux d'arbitrage ou de la division antidopage du TAS, par exemple.

Un groupe pour les auditions de première instance peut être désigné par l'OAD compétente pour l'affaire ou peut être fourni par un prestataire de services spécialisé dans la résolution des litiges ou par la division antidopage du TAS.



Avancement de carrière et développement professionnel

La nomination à un groupe d'instances d'audition est un poste de haut niveau qui reconnaît l'expertise de la personne dans un domaine spécialisé (comme le droit, la science, la médecine, le sport).

Les possibilités de progression dans le secteur de l'antidopage comprennent la possibilité d'accéder à des postes de direction au sein de l'autorité de gestion des résultats, une fois que la nomination au groupe a expiré (étant donné l'exigence d'indépendance).

Les membres du groupe sont censés se tenir au courant des développements juridiques et peuvent être formés par l'autorité de gestion des résultats, idéalement avec des personnes externes, y compris l'AMA. Les possibilités de développement professionnel peuvent également comprendre une formation complémentaire en droit international, notamment en droit du sport, en arbitrage, en contentieux ou en jurisprudence en matière de lutte contre le dopage.



Exemples de titre de poste

Instance nationale antidopage, membre spécialiste

Instance nationale antidopage, membre juriste

Instance nationale d'audition antidopage, membre Arbitre

Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail de standardisation pour rédiger les descripteurs de rôle, travaille de pair avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement pour les membres de l'instance d'audition a été mené par le groupe de travail technique composé de :

- Daniel Thomas Kim - FIFA
- James Laing - UK Anti-Doping
- Kataoka Akira - Agence antidopage du Japon
- Kevin Bean - Centre canadien pour l'éthique dans le sport
- Laura Gallo - Athletics Integrity Unit
- Luciana Correa - Autoridade Brasileira de Controle de Dopagem

- Njeri Onyango - Membre de l'instance d'audition de l'ADAK
- Tharinda Puth - AMA
- Thomas Delaye - Fédération mondiale de badminton
- Zinzi Sitoto - Comité international paralympique

Ce groupe était présidé par des praticiens de l'éducation issus de l'industrie de l'antidopage :

- David Müller - NADA Autriche
- Erik Duiven - Autorité néerlandaise de l'antidopage

Gestion de la qualité

Version : 1.1

Approuvé par : Comité de l'éducation de l'AMA

Date d'approbation : Novembre 2021

Date de publication : Mars 2024

Vue d'ensemble du GLDF

Une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'accroître son impact. Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à « élaborer des programmes de formation et des standards professionnels pour les professionnels de l'antidopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de l'antidopage ».

Par conséquent, en avril 2020, le département Éducation de l'AMA a commencé à rédiger un cadre mondial d'apprentissage et de développement (GLDF), grâce auquel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles dans l'antidopage sont élaborées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD) et des autres parties prenantes de l'écosystème antidopage dans le monde entier. Le GLDF établit des descripteurs de rôles, des standards professionnels et des activités d'apprentissage et de développement global pour les rôles de praticiens dans le secteur de l'antidopage.

Les descripteurs de rôle ont été utilisés par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Ils peuvent être lus en parallèle avec :

- (1) les standards professionnels pour la fonction correspondante, qui décrivent le niveau de compétence attendu pour une fonction donnée.
- (2) le cadre de compétences de base de l'antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles du secteur de l'antidopage.

Les standards professionnels sont des références de bonne pratique et décrivent le standard de compétence attendu pour un rôle donné. Ils ne doivent pas être confondus avec les Standards internationaux, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, cherchent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.